

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »
 Séance du 12 Avril 2018**

L'an deux mille dix huit et le douze avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes «Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2^{ème} étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Conseil communautaire :	27	Date de convocation :	03 Avril 2018	Pour :	21
Membres en exercice :	27	Date d'affichage :	05 Avril 2018	Contre :	0
Membres présents :	16	Secrétaire de séance :	C. DESVIDEAUX	Abstention :	0
Membres absents ou excusés (y compris les procurations) :	11				
Nombre de procurations :	5				
Membres qui ont pris part à la délibération :	21				
<i>(y compris les procurations)</i>					

Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents
Commune de BARNAS		Commune de LALEVADE D'ARDECHE		Commune MONTPEZAT SOUS BAUZON		Commune de ST CIRGUES DE PRADES	
LAURENT Joël	X	BOUDART Sébastien	Excusé	CHAMBON Daniel	A partir de la délibération 10	PALLOT Thierry	X
Commune de BURZET		FARGIER Karine	Excusée	PAJOT HELLEBOID Ch.	X	Commune de ST PIERRE DE COLOMBIER	
TEYSSIER Geneviève	X	ORIVES Eric	Excusé	Commune de PEREYRES		FARGIER Gérard	X
Commune de CHIROLS		Commune de LA SOUCHE		MEJEAN Hervé	Excusé	Commune de THUEYTS	
TEYSSIER Raoul	X	ALBALADEJO Thomas	X	Commune PONT DE LABEAUME		CHAPUIS Pierre	X
Commune de FABRAS		Commune MAYRES		BOULONI Christian	Procuration à Y. VEYRENC	DESVIDEAUX Christiane	X
Cédric D'IMPERIO	X	PONTIER Roland	X	VEYRENC Yves	X	TESTON Daniel	Procuration à C. DESVIDEAUX
Commune de JAUJAC		Commune de MEYRAS		Commune de PRADES			
GORRIS Bruno	Procuration à F. RIGAL	ROBERT Karine	A partir de la délibération 9	DALVERNY Jérôme	X		
RIGAL Françoise	X	LHOPITEAU Eric	Excusé	HENNACHE M. Hélène	Procuration à J. DALVERNY		
SOULELIAC René	Procuration à C.D'IMPERIO			VALETTE Alain	Excusé		

Délibération N° 0014/2018

Charte gouvernance PLUi :

Le Président rappelle que lors de la prescription du PLUi par délibération du conseil communautaire du 15 décembre 2015, il a été prévu de fixer les modalités de gouvernance pour l'élaboration du PLUi à travers une charte.

Il propose donc de valider la charte annexée à la présente délibération, qui décrit l'organisation prévue lors de la conférence des Maires du 8 décembre 2015 et vue à la dernière réunion de la commission PLUi.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve la proposition du Président,
- valide la charte de gouvernance PLUi telle qu'annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire

A Thueyts, le 13 Avril 2018

Le Président,
 Cédric D'IMPERIO.

